

COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA – ci-après « CFE »

Avenue Herrmann Debroux 40-42 - B-1160 BRUXELLES

RPM Bruxelles : 0400.464.795

VOTE PAR CORRESPONDANCE

A renvoyer, complété, paraphé sur chaque page et signé, au plus tard le 1^{er} mai 2015,
uniquement par courrier postal à l'attention de Monsieur Fabien De Jonge, Directeur Financier et
Administratif, avenue Herrmann-Debroux 40-42 à 1160 Auderghem.

Si actionnaire personne physique :

Le/la soussigné(e)¹

Domicilié(e) à

Si actionnaire personne morale :

La soussignée²

Dont le siège social est sis

propriétaire de actions de **CFE**

déclare, par la présente, prendre part au vote sur tous les points de l'ordre du jour (ci-joint) de
l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de CFE qui se tiendra à 1160 Bruxelles,
avenue Herrmann-Debroux 40-42, le **7 mai 2015 à 15 heures**.

Le/la soussigné(e) déclare également avoir connaissance du fait que si le présent formulaire a été renvoyé à la société avant le 22 avril 2015 et qu'un ou plusieurs actionnaires ont requis l'inscription de nouveaux sujets à l'ordre du jour et/ou de nouvelles propositions de décisions, le présent formulaire de vote ne sera valable que pour les sujets qu'il couvre. L'actionnaire qui souhaite voter sur les nouveaux points inscrits à l'ordre du jour et/ou sur les points pour lesquels une nouvelle proposition de décision a été formulée, devra obligatoirement renvoyer le nouveau formulaire de vote par correspondance qui sera annexé à la nouvelle convocation.

Fait à, le 2015

Signature :

¹ Nom et prénom

² Dénomination sociale complète

Votes de l'actionnaire :³

Ordre du jour :	Décisions ⁴ :
1. Rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014	<input type="checkbox"/> N.A.
2. Rapport du commissaire relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014	<input type="checkbox"/> N.A.
3. Approbation des comptes annuels <u>Proposition de résolution :</u> Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014 tels qu'ils sont présentés par le conseil d'administration.	<input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Contre
4. Approbation des comptes annuels consolidés <u>Proposition de résolution :</u> Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2014 tels qu'ils sont présentés par le conseil d'administration.	<input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Contre
5. Affectation du bénéfice – Approbation du dividende <u>Proposition de résolution :</u> Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver la proposition du conseil d'administration de distribuer un dividende brut de 2 euros par action, correspondant à un dividende net de 1,5 euro par action. Le dividende sera mis en paiement à partir du 28 mai 2015.	<input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Contre
6. Rémunération 6.1. Approbation du rapport de rémunération <u>Proposition de résolution :</u> Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver le rapport de rémunération tel qu'établi par le conseil d'administration.	<input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Contre
6.2. Emoluments annuels administrateurs et commissaire <u>Proposition de résolution :</u> Conformément à l'article dix-sept des statuts, il est proposé à l'assemblée générale d'approuver, avec effet au 1er janvier 2015, l'octroi au président du conseil d'administration et à chacun des autres administrateurs, d'emoluments annuels de respectivement 100.000 euros et 20.000 euros, <i>prorata temporis</i> de l'exercice de leur mandat en cours d'année. Il est en outre proposé à l'assemblée générale d'approuver l'octroi aux administrateurs, à l'exception du président du conseil d'administration, de jetons de présence de 2.000 euros par séance. Les rémunérations des administrateurs membres des comités d'audit et des nominations et rémunérations restent inchangées. Par ailleurs, il est proposé à l'assemblée générale d'approuver l'octroi au commissaire d'une rémunération de 174.500 euros par an pour l'exercice de son mandat.	<input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Contre
7. Décharge aux administrateurs <u>Proposition de résolution :</u> Il est proposé à l'assemblée générale de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014.	<input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Contre
8. Décharge au commissaire <u>Proposition de résolution :</u> Il est proposé à l'assemblée générale de donner décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014.	<input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Contre
9. Nomination Le mandat d'administrateur de Ciska Servais SPRL, représentée par Madame Ciska Servais, vient à échéance à l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2015. <u>Proposition de résolution :</u> Il est proposé à l'assemblée générale de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur de Ciska Servais SPRL, représentée par Madame Ciska Servais, pour un terme de quatre (4) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de mai 2019. Ciska Servais SPRL, représentée par Madame Ciska Servais, répond aux critères d'indépendance définis par l'article 526 ter du Code des sociétés et par le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009.	<input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/> Pour <input type="checkbox"/> Contre

³ Nom et prénom ou dénomination sociale de l'actionnaire

⁴ Veuillez indiquer impérativement le sens du vote : Abstention, Pour ou Contre.